



Zurich, le 27 janvier 2021

Assemblées des investisseurs des fondations IST, IST2 et IST3

Cher.ère Investisseur.euse,

En raison des directives émises par le Conseil fédéral visant à endiguer la pandémie du COVID-19, les assemblées ordinaires des investisseurs des fondations IST, IST2 et IST3 du 27 janvier 2021 se sont tenues sous la forme d'assemblées dites résiduelles.

Toutes les instructions de vote données par procuration ont été mises en oeuvre par le mandataire indépendant, le Dr Marc Natter, RA Wenger Plattner. Tous les points à l'ordre du jour des fondations IST, IST2 et IST3 ont été approuvés par les assemblées des investisseurs respectives.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de pouvoir à nouveau vous accueillir l'année prochaine dans un cadre habituel.

Le Conseil de fondation ainsi que la direction vous remercient pour la confiance que vous leur accordez.

Avec nos cordiales salutations

IST Fondation d'investissement